

ON DEMANDE DE L'AIDE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry): Monsieur le Président, le ministre ne peut plus s'en tirer avec ce genre d'excuse. Les producteurs de betterave sucrière qui sont en ville aujourd'hui s'attendaient il y a deux mois à une intervention du gouvernement, mais ce dernier n'a rien fait. Va-t-il faire quelque chose cette semaine? Va-t-il prendre des mesures concrètes? Le gouvernement va-t-il offrir une aide directe et immédiate aux producteurs de betterave sucrière avant qu'ils ne fassent faillite à cause de son inertie?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, le député a dit que j'invoque des excuses. Si quelqu'un a cherché des excuses au sujet de l'agriculture, c'est bien le député lui-même. Il est à la Chambre depuis novembre dernier et c'est la deuxième fois qu'il pose une question concernant l'agriculture.

Des voix: Bravo!

M. Axworthy: Nous vous demandons simplement de faire quelque chose à ce sujet.

M. Mayer: Nous devons prendre une décision cette semaine et nous espérons qu'elle sera favorable . . .

Des voix: Vous espérez!

M. Mayer: . . . parce que nous nous préoccupons de l'agriculture. A l'époque où le député était responsable de la Commission canadienne du blé, il n'était même pas assez avisé pour autoriser les avances en espèces, et les agriculteurs de l'Ouest ont dû attendre un mois de plus. Qu'il ne s'inquiète pas, le gouvernement va intervenir.

LA DATE DE LA DÉCLARATION

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre. Le 11 mars, en répondant à une question que je lui avais posée au sujet de l'avenir de la culture de la betterave sucrière au Manitoba, en Alberta et au Québec, le ministre de l'Agriculture a répondu qu'il espérait être en mesure de faire une déclaration au cours de la semaine suivante. Aujourd'hui, le ministre nous a dit au nom du gouvernement que ce serait peut-être pour cette semaine. Qu'est-il arrivé à la politique précise que le ministre aurait dû nous annoncer il y a déjà trois semaines? En quoi consistera-t-elle? Nous voulons savoir exactement ce qui sera annoncé, et quand, au lieu de nous contenter de vagues espoirs.

Une voix: Envoyez les douceurs, Charlie.

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Pour la première fois, monsieur le Président, le gouvernement fédéral s'intéresse sérieusement à la culture de la betterave sucrière.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Mayer: Je suis le premier à reconnaître que nous aurions souhaité pouvoir prendre une décision plus tôt. Tout le monde le sait. C'est pourquoi les betteraviers sont ici aujourd'hui.

Question orales

Cependant, nous n'avons pas tout à fait terminé d'étudier tous les aspects de la question, et une décision sera prise dans le courant de la semaine.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Monsieur le Président, puisque le processus de prise de décision n'est pas terminé et puisque le ministre de l'Agriculture a déclaré il y a plus de quatre semaines qu'une décision serait prise dans les sept jours, le ministre peut-il nous dire quels sont les problèmes qui retardent la décision? Quels nouveaux renseignements ont rendu nulle et non avenue la promesse du ministre de l'Agriculture?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Je le répète, monsieur le Président, nous nous efforçons pour la première fois d'élaborer une politique à long terme pour le sucre. Comme je l'ai très vite constaté, ce n'est pas le genre de chose qui se fait du jour au lendemain. Si le député étudiait la question, il s'en rendrait compte. J'ai abordé le dossier en espérant fermement qu'une décision serait prise le plus vite possible, et en tout cas avant aujourd'hui. Nous aurions souhaité que la décision soit prise plus tôt, mais il s'agit d'élaborer une politique à long terme, et cela demande du temps.

Je le répète, il faut absolument qu'une décision soit annoncée cette semaine, car les betteraves sucrières devront être plantées très bientôt. Si nous ne plantons pas de betteraves cette année, nous perdrons un secteur très important de l'agriculture.

* * *

L'APARTHEID

L'AFRIQUE DU SUD—ON DEMANDE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Les affrontements en Afrique du Sud se font de plus en plus graves. Chaque jour, un nombre croissant de meurtres, d'émeutes et d'infractions aux droits de la personne est signalé, ce qui constitue une véritable menace à la paix internationale. Le gouvernement est-il maintenant disposé à réexaminer sa politique pour imposer des sanctions économiques à l'Afrique du Sud et appliquer un programme obligatoire à l'intention des Canadiens qui font affaire en Afrique du Sud? Toutes ces mesures seraient utiles pour combattre l'apartheid et rendre justice aux Noirs de ce pays.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, comme je l'ai signalé à maintes reprises à la Chambre, le gouvernement fait effectivement une étude approfondie de la politique que le Canada devrait adopter envers l'Afrique du Sud. Cette étude est actuellement en cours. Elle doit nous permettre de prendre toutes les dispositions voulues pour lutter contre ce crime qu'est l'apartheid.